

PARTICIPATION DU PUBLIC
AP DE DIG POUR LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LOIRET CONCERNANT
L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU DHUY-LOIRET;

AVIS REÇUS PAR MESSAGERIE

Le 13 avril 2023

Madame, Monsieur,

Suite à la lecture du projet d'arrêté, permettez moi de faire plusieurs remarques :

Article 4 :

Il me paraît exagérer de demander au Syndicat de prévenir tous les propriétaires riverains lors de travaux prévu par cet arrêté car :

La préfecture est avertie,

Il y a un chemin d'entretien le long des « cours d'eau » qui permet l'accès direct sans gêne chez les riverains

Et si les travaux sont des opérations déclarées d'intérêt général, pourquoi faut-il des accords écrits des propriétaires de parcelles concernées par les travaux si ce n'est pour empêcher l'entretien de nos « cours d'eau » qui justement doivent permettre le drainage des excès de pluviométrie du val.

Article 5 :

Les opérations d'entretien des berges sont des opérations longues fastidieuses et couteuses, donc les arbres morts laissés sont des obstacles à un entretien aisé et sécuritaire pour les hommes et le matériel.

Et les périodes biologiques sensibles entre avril et septembre inclus sont tout bonnement trop longues et incompréhensibles avec le temps chronologique et climatique pour pouvoir envisager un entretien correct de tout le linéaire du bassin.

Article 11 :

D'octobre à mars sont les mois où la période est la moins aisée pour faire l'entretien des berges... Crues plus probables, périodes de journées courtes qui ressuient moins qui sont humides, pluvieuses... l'automne, l'hiver quoi... Rien pour faciliter un entretien simple facile fait dans de bonnes conditions pour les hommes, le matériel et l'environnement... La période est trop longue, et de juin à septembre la période est aussi propice à l'agilité de la nature pour fuir les entretiens mécaniques et se mettre à l'abri et se régénérer pendant la belle saison plutôt qu'à l'automne ou l'hiver.

Merci d'en prendre note afin de faciliter la vie, le travail de ceux qui prévoient et font l'entretien de notre système d'écoulement des eaux pluviales lorsqu'elles sont un peu trop abondantes, et afin de nous prémunir des inondations. (2016 est un mauvais souvenir !)

Guillaume Morin

Habitant du bassin versant du Dhuy-Loiret